

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 8

Nachruf: Couchepin, Jules

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

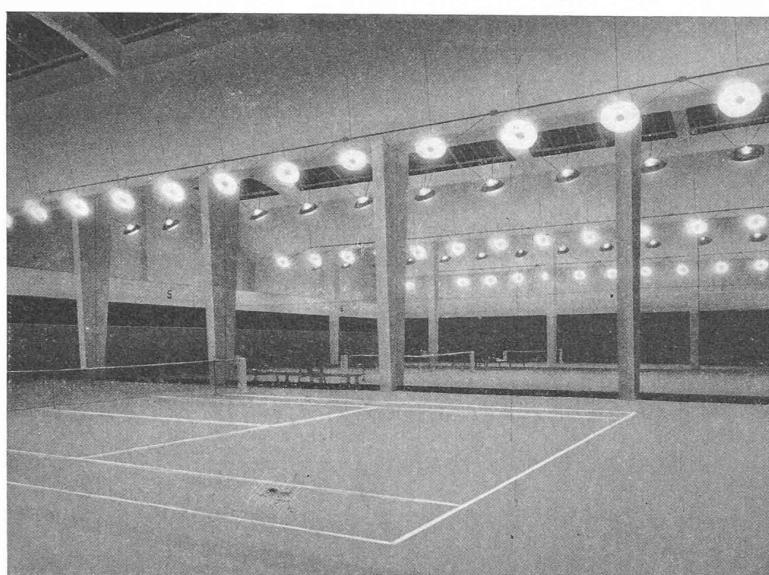


Fig. 4. — Vue sur plusieurs courts d'entraînement, montrant la disposition des appareils.

le regard tantôt sur un fond brillant (appareil), tantôt sur un fond sombre (plafond), produisant ainsi une fatigue qu'il convient d'éliminer en supprimant les contrastes trop accusés.

Le revêtement du réflecteur parabolique a donné lieu à une étude toute particulière des différentes poudres d'aluminium de provenance française, allemande ou américaine, donnant des résultats photométriques très différents. Les avantages du dispositif d'éclairage ainsi réalisé sont les suivants :

1^o Eclairage suffisamment uniforme dans tout le volume intéressé pour qu'en aucun point du court la balle ne subisse de variations de vitesse apparente. (Les variations d'éclairage donnent une impression de variation de vitesse, celle-ci semblant croître quand l'éclairage diminue.)

2^o Modèle de la balle suffisant, d'où bonne visibilité.

3^o Absence totale d'éblouissement direct ou par contraste et même de gène produite par les appareils.

4^o Absence d'éblouissement par réflexion sur le sol : la disposition des appareils et la peinture mate du plancher l'évitant complètement.

On peut reprocher à cette solution de provoquer une mobilité de l'ombre sur la balle au cours de son trajet, notamment, dans les coups en diagonale où l'ombre change de sens sur la balle à son passage sur la ligne médiane. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait prévoir l'éclairage par un seul des côtés du court avec des appareils plus puissants placés beaucoup plus haut, mais la puissance nécessaire serait prohibitive pour des terrains d'entraînement et cette disposition ne pourrait être envisagée que pour des courts de compétition. Néanmoins telles qu'elles sont réalisées, l'ensemble des installations donne d'heureux résultats et il est à souhaiter que cet exemple soit suivi de beaucoup d'autres.

A. VALLAT,

Ingénieur à la Société pour le
Perfectionnement de l'Eclairage.

NÉCROLOGIE

JULES COUCHEPIN

Jules Couchebin sortit de l'Ecole polytechnique en 1897. C'était l'époque des chemins de fer secondaires. Il débute sur les chantiers de la ligne du Gornergrat, puis partit pour Naples où il collabora à l'établissement du chemin de fer à crémaillère du Vésuve. De retour au pays, il dirige la construction du Martigny-Orsières, puis de l'Aigle-Sépey-Diablettes.

J. Couchebin participa à la construction de nombreux autres chemins de fer : Bex-Gryon-Villars, Aigle-Leysin, Vevey-Chamby, ascenseur du Wetterhorn, Nyon-Morez.

Au service de M. Adrien Palaz, il fit de nombreuses études de forces hydrauliques, notamment pour la Dranse.

Etabli ensuite à Martigny-Bourg, sa commune d'origine, il en devint président et rapidement député au Grand Conseil valaisan et conseiller national. Fervent et passionné de ses devoirs militaires, la mobilisation de 1914 lui permit de montrer toute la force de ses moyens et ses capacités de chef, et il parvint au grade de colonel de brigade.

La grande activité industrielle qui succéda à la guerre offrit à Couchebin l'occasion de montrer ses capacités supérieures comme ingénieur et chef d'entreprise dans les travaux dont nous citerons, en particulier, les forces hydrauliques de Vernayaz, les barrages du Saint-Barthélemy et le canal d'aménée de la Dixence.

Terrassé dès lors par une maladie implacable, il conserva toujours son esprit lucide et sa bonne humeur qui accompagnaient intarissablement ses bons mots.

Tous ses collègues, ingénieurs et entrepreneurs, conserveront de lui un souvenir ému et affectueux. J. D.

On nous permettra d'ajouter que le Comité de patronage du *Bulletin technique* eut le privilège de compter M. J. Couchebin parmi ses membres et de bénéficier de ses avis éclairés. Réd.

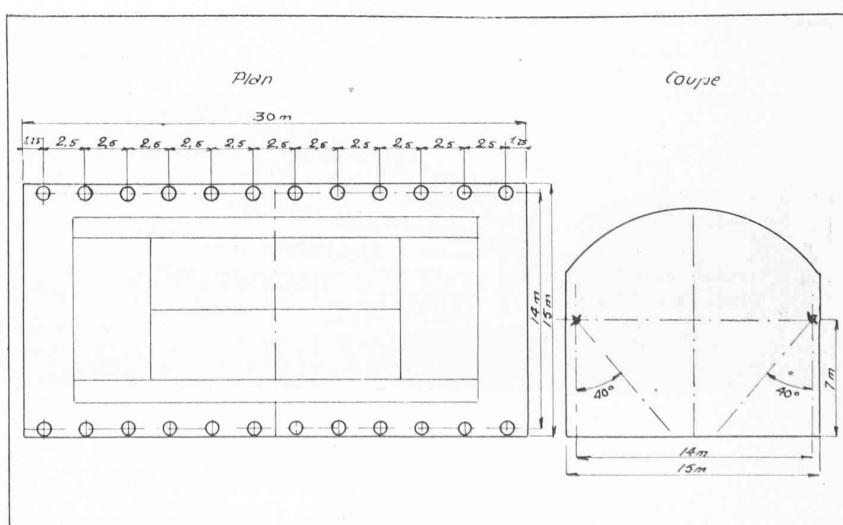


Fig. 5. — Plan et coupe d'un court d'entraînement.



JULES COUCHEPIN

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communication du Comité central.

Il peut arriver que lors de l'exécution d'expertises ou de participation à un jury le mandant ne reconnaîsse les honoraires demandés par l'expert technique, étant donné qu'il ne peut généralement estimer le temps nécessaire à l'étude approfondie des problèmes techniques. Il en est de même des juristes fonctionnant comme juges. Le Comité central recommande aux membres de la S. I. A. lorsqu'ils seront invités par une personne à exécuter une expertise ou à faire partie d'un jury de présenter un devis ou de demander une avance de façon que cette personne se rende compte d'avance approximativement des frais que lui causera ce mandat.

Zurich, le 15 mars 1939.

Le Comité central.

Extrait du procès-verbal de la sixième séance du Comité central des 2/3 décembre 1938 et de la première séance, du 3 février 1939.

1. *Admission de nouveaux membres.* Par voie de circulation, des 18 au 29 novembre 1938, ont été admis :

			Section
Werz Harry	ing.-électr.	Genève	Genève
Coutau Fernand	ing.-mécan.	Genève	Genève
Micheli Jacques	ing.-mécan.	Genève	Genève
Lazzarini Giuseppe	Architecte	Samaden	Graubünden
Vonesch Willi	Architecte	Samaden	Graubünden
Guye Maurice	ing.-constr.	Sierre	Valais
Vocat Marcel	ing.-électr.	Sierre	Valais
Karlen Hermann	Elektro-Ing.	Emmenbrücke	Waldstätte
Schnarwiler Paul	Architecte	Emmenbrücke	Waldstätte
Weber Jacques	Bauing.	Wassen	Waldstätte
Raeber Hans	Masch.-Ing.	Zürich	Zürich

Dans la séance du Comité central, du 2 décembre 1938, ont été admis :

MM.	Section
Köchlin Raymond	ing.-civil
Necker Harold	ing.-civil
Beyeler Hans	Architekt
Frey Willy	Architekt
Köhli Walter	Architekt
Krebs Werner	Architekt
Martin Ernest	architecte
Armanet	ing.-mécan.
Glutz Hermann	Elektro-Ing.
Sattler Oskar P.	Architekt
Sperisen Otto	Architekt
Hugli Jean	architecte
Perret Louis	ing.-civil
Rambert Olivier	ing.-civil
Schinz Pierre	ing.-civil
Borgeaud Antoine	ing.-électr.
Sthioul Chr.	ing.-électr.
Bener Ernest	ing.-mécan.
Burdet Maurice	ing.-mécan.
Du Pasquier R.	ing.-mécan.
Hungerbühler Ed.	Architecte
Brauchli Ernst	Elektro-Ing.
Binz A.-C.	Bau-Ing.
	Lausanne (réadmission) Vaud.
	Lausanne Vaudoise
	Yverdon Vaudoise
	Territet Vaudoise
	Erlenbach Zürich
	Zürich Zürich
	Freetown Einzelmitglied

Dans la séance du Comité central, du 3 février 1939, ont été admis :

MM.	Section
Hubacher Hans	Architekt Bern
Ganz Johann	Grundb'geom. Bern
Jäcklin Hans	Elektro-Ing. Bern
Schobinger Robert	Grundb'geom. Bern
de Weck Max	ing.-électr. Fribourg
Delley Edmond	ing.-mécan. Fribourg
Blumer Hans, Dr phil. ing.-phys.	Fribourg
Neeser Pierre-Henri	ing.-mécan. Genève
Nef René	Vermess.-Ing. Albertville
Marcus Walter, Dr Bauing.	Schaffhausen
Tschudi Rudolf	Bau-Ing. Schaffhausen
Hurter Hans, Dr	Chemiker Schaffhausen
Kurz Werner	Bauing. Neuhausen
Zurbrügg Emil, Dr	Chemiker Neuhausen
Moroni Daniele	architetto Lugano
Dorsaz Hans	ing.-forestier Sierre
Hanemann Josef	Bauing. Luzern
Müller Fritz, Dr sc.nat.	Chemiker Emmenbrücke
Burkhard Walter	Architecte Wallisellen
Lüthi Max, Dr	Architecte Zürich
Oeschger Heinrich	Architecte Zürich
Stücker Robert	Architecte Zürich
Brunner Rudolf	Bauing. Zürich
Diener Max	Bauing. Zürich
Müller Ernst-H.	Bauing. Zürich
Vællmy Adolf	Bauing. Zürich

	Démissions.		
Puorger G.	Bauing.	Winterthur	Winterthur
Meyer Henri	Ing.-électr.	Zürich	Zürich
Bühler Jakob	Masch.-Ing.	Schaffhausen	Zürich
Hægger Max	Architecte	Zürich	Einzelmitglied
Gallay Henri	architecte	Genève	Genève

	Décès.		
Brupbacher Heinrich	Civil-Ing.	Zürich	Zürich
Brönnimann Arnold	Architecte	Bern	Bern
Cuénod Edouard	ingénieur	Genève	Genève
Flegenheimer Julien	architecte	Genève	Genève
Tzaut Alfred	Ingenieur	Luzern	Waldstätte
Butticaz Constant	ing.-conseil	Lausanne	Vaudoise
Gams Eduard	Masch.-Ing.	Zürich	Zürich
Storrer Georg	Elektro-Ing.	Zürich	Zürich
Kuhn Max	Architecte	Spiez	Bern
Stockmann J.-W.	Ingenieur	Sarnen	Einzelmitglied
Brémont Maurice	ing.-civil	Genève	Genève
Wild Paul	Heizungs-Ing.	Chur	Winterthur

2. *Exposition nationale.* — Le Comité central prend note du résultat de la votation écrite auprès des sections qui ont